

48^e anniversaire du départ de Mers El Kebir

Ce 48^e anniversaire a été honoré par la présence de la ville de Neuilly-sur-Seine en la personne de Jacques Pirson adjoint au maire et François Costat, président du Comité d'entente et de liaison des Anciens Combattants. Les honneurs ont été rendus par un piquet de la base aéronavale de Nîmes Garons. Après l'envoi des couleurs, il y a eu le dépôt de huit gerbes devant la stèle. M. Mouslim, président de l'ARHE a brièvement remercié les instants difficiles que lui et ses 650 camarades ont connus avant d'arriver à Largentière. Après cette évocation du passé, il a demandé pour l'avenir que soient tenues les promesses présidentielles de mars 2007. Il a aussi

remercié la municipalité pour "les 17 gamins embauchés ici" et l'écoute de la part de la sous-préfecture à l'encontre des Harkis. Jacques Pirson a indiqué qu'il serait bon qu'aujourd'hui on s'inspire des quatre valeurs du peuple harki: la loyauté, la solidarité, l'ouverture et la fidélité.

Le Capitaine de frégate Philippe Dezoteux commandant le Groupement de Fusiliers Marins de Toulon a rappelé l'inauguration de la stèle en 2002. Jean-Claude Flory a souligné l'excellence des relations et salué l'implication de tous. Jean Rampon, sous-préfet, a assuré que si temps passés, le souvenir ne s'efface jamais pour ceux qui ont entendu l'appel de la France.



De gauche à droite MM. Mouslim, Jean Rampon, les trois décorés Jean-Claude Flory et le maire adjoint de Largentière.

Trois personnes à l'honneur

Pour clore cette cérémonie ont été décorés des insignes de chevalier de la Légion d'honneur, des mains du Michel Caroff, Président de l'amicale des Fusiliers marins et commandos de Toulon Provence Côte d'Azur, MM. Jacques Guerre, enseigne de vaisseau de 1^{re} classe et Joseph Daparo quartier-maître. Le Sergent-chef Annab Salah a lui reçu les insignes d'Officier du Mérite national des mains du Contrôleur général des armées Philippe Bros.

Jacques Guerre, officier de réserve, qui s'accompli avec énergie et courage son temps de service au sein du commando Tempête. Il a par exemple le 11 mai 1959, grâce à la rapidité de son intervention, sauvé une patrouille aéroportée tombée dans une embuscade. Il est titulaire de la croix de la valeur militaire avec deux citations à l'ordre du Corps d'armées.

Joseph Daparo, engagé en 1952, est affecté au commando Jaubert en Indochine. Le 3 février 1954 il est grièvement blessé à la bataille de Tury Hox. En 1956, il rejoint le 2^e bataillon de la DBFM. En 1959, assure la création et le commandement d'Harka. Affecté à la BAN de Laragne, il quitte la marine en juillet 1962. Il est titulaire de la croix de guerre TOE et de la croix de la valeur militaire avec deux citations.

Annab Salah, suppléant au commando Votagan, puis aux commandos du 2^e bureau et de Tempête au sein de la DBFM. Il poursuit sa carrière au sein de l'armée, soit 23 ans de service. Il est chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire et de la croix de la valeur militaire avec deux citations.